



# Journée nationale des PAEJ

Jeudi 30 novembre 2023

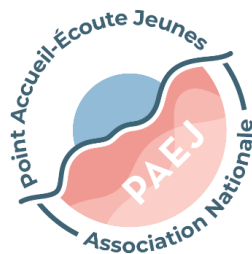
**« Questionner nos pratiques  
au service des jeunes  
et de leur entourage »**

Préparer la mise en œuvre du référentiel d'agrément Cnaf



# Journée nationale des PAEJ

## « Questionner nos pratiques au service des jeunes et de leur entourage »



Préparer la mise en œuvre du référentiel d'agrément Cnaf

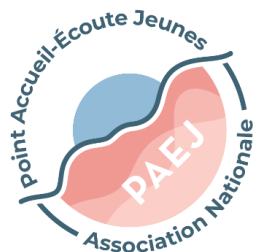


Ministère des Solidarités et des Familles  
14 avenue Duquesne, 75007 Paris

*Les dernières années ont montré toute la pertinence du dispositif des Points Accueil-Écoute Jeunes pour les jeunes mais aussi leur entourage. La crise sanitaire a cristallisé ou fait apparaître des inquiétudes en matière de relations sociales. Les milieux familiaux, scolaires, professionnels en ont été impactés. Le sentiment de solitude est souvent mentionné par les jeunes, dans un contexte de changement climatique, de guerre qui a fait son retour en Europe, et des écrans qui sont toujours plus présents.*

*Cette journée est pensée à l'attention des professionnels des PAEJ et des Caf pour échanger sur la spécificité des pratiques et favoriser l'acculturation réciproque. Alors que la COG 2023 – 2027 a été signée cet été et que les travaux de définition de la prestation de service PAEJ sont engagés, plus que jamais, la collaboration des PAEJ et des Caf sera déterminante pour l'accompagnement des publics.*

# Programme



**8h45 :**      *Accueil café*

**9h30 - 10h00 :**    Ouverture

- Charlotte Caubel, Secrétaire d'État chargée de l'Enfance
- Isabelle Sancerni, Présidente de la Cnaf
- Marc Leray, Président de l'ANPAEJ

**10h00 - 11h30 :**    Table ronde

« Le dispositif PAEJ : évolution et perspectives »

- Mickaël Pourtier, coordinateur national (ANPAEJ)
- Anne Morvan-Paris, sous directrice enfance et famille (DGCS)
- Céline Marc, directrice du département enfance, jeunesse et parentalité (Cnaf)
- Marc Leray, président de l'ANPAEJ

Sous la tutelle de la DGCS depuis 1997, puis de la Cnaf depuis 2020, le dispositif PAEJ est fondé sur l'accueil et l'écoute des jeunes, notamment les plus vulnérables, ainsi que de leur entourage.

*Comment les politiques publiques ont permis la structuration des PAEJ depuis 1996 ?*

*Quels sont les enjeux pour demain, afin de garantir la préservation et le développement de ce qui caractérise les PAEJ en termes de pratiques spécifiques ?*

*Pause*

## **11h45 - 13h00 :** 1<sup>re</sup> session d'ateliers\*

- A. L'entourage des jeunes : quelle place ?
- B. Les liens avec les partenaires en subsidiarité : leviers et/ou freins ?
- C. Les actions collectives : une mission socle des PAEJ ?
- D. La démarche d'aller-vers, l'enjeu de l'accessibilité aux publics ?
- E. La pluridisciplinarité : nécessité clinique et pratique pour les PAEJ ?
- F. Quelles préoccupations contemporaines pour les jeunes accueillis en PAEJ ?

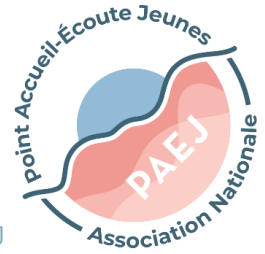
### *Déjeuner au réfectoire*

## **14h30 - 15h45 :** 2<sup>e</sup> session d'ateliers\*

Mêmes thématiques qu'en matinée.

*\*voir le détail des ateliers en page 6 - 9*

### *Pause*



**16h00 - 16h20 :** Cécile Tagliana,  
Déléguée interministérielle à la prévention  
et la lutte contre la pauvreté

Ancienne adjointe au directeur général de la  
cohésion sociale, elle a animé le comité national de  
pilottage des PAEJ réunissant les financeurs des PAEJ  
et les différents acteurs des politiques jeunesse.

**16h20 – 17h20 :** Focus  
« Coordinations régionales : quelles dynamiques et quel  
intérêt pour les institutionnels et pour les PAEJ ? »

- **Erell Dugué**, directrice de l'association SeSAM Bretagne,  
en charge de l'animation, la coordination et la  
représentation du réseau Bretagne des PAEJ
- **Anthony Le Bot**, directeur adjoint prévention et  
promotion de la santé (ARS Bretagne)
- **Pierre Pouliquen**, vice-président Jeunesse, égalité des  
droits, sports, vie associative (conseil régional de Bretagne)
- **Marie-Claude Dubé**, sous-directrice en charge de l'action  
sociale (Caf du Morbihan)
- **Éric Barbier**, chef de service prévention (ARPADE, portant  
la coordination régionale Occitanie)
- **Xavier Drake**, directeur adjoint (Groupe SOS Solidarités) et  
délégué régional Occitanie
- **Mickaël Pourtier**, coordinateur national (ANPAEJ)

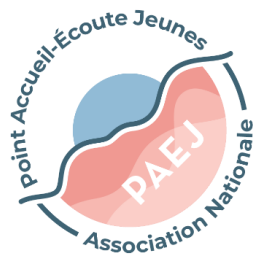
En s'appuyant sur le cas des coordinations salariées en  
Bretagne et en Occitanie, les co-financeurs ainsi que les  
professionnels présenteront deux modèles de coordination  
régionale.

*Quelles modalités de mise en œuvre, de fonctionnement, de  
financement ?*

*Quels intérêts pour la dynamique partenariale ?*

*Quel rôle dans l'animation et les échanges de pratiques entre  
les PAEJ ?*

**17h20 - 17h30 :** Conclusion



Un ou deux exemples concrets venus des régions seront donnés en début d'ateliers, pour servir de support et favoriser les échanges entre les participants.

## **A. L'entourage des jeunes, quelle place ?**

Les PAEJ sont habilités à recevoir des mineurs sans autorisation préalable des parents, « même si leur implication sera recherchée » (cahier des charges PAEJ-2017, art 6.1.1.1). Pour les majeurs, la recherche du lien social avec l'entourage est tout autant recherchée.

- 🤔 **Comment associer, ou au contraire tenir à distance l'entourage proche du jeune ?  
Comment considérer la place respective de la famille, des amis, des professionnels ?**
- 🤔 **Que faire si le jeune et le professionnel ont un avis contradictoire ?**
- 🤔 **Comment faire une place à l'accueil spécifique de l'entourage ?**
- 🤔 **Le PAEJ : acteur du soutien à la fonction parentale ?**

## **B. Les liens avec les partenaires en subsidiarité : leviers et/ou freins ?**

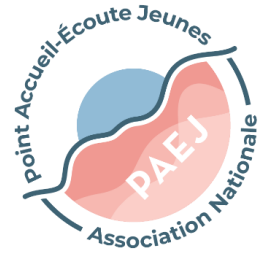
La question du maillage territorial est posée : à la fois en termes de présence d'une « offre » PAEJ, mais aussi pour ce qui concerne la mise en réseau et les relations partenariales. Faire avec les partenaires, et pas à leur place.

- 🤔 **Mettre en place des partenariats en faveur des publics et dans une logique de complémentarité entre les dispositifs.**
- 🤔 **Défendre le principe de subsidiarité : faire avec, et non pas à la place de.**
- 🤔 **Quel pilotage des Caf pour inscrire les PAEJ dans les SDSF, les CTG ou d'autres formes de concertations, pilotage, financements ?**
- 🤔 **Comment mettre en valeur le travail partenarial, quels outils ?**

## **C. Les actions collectives : une mission socle des PAEJ ?**

De médiation ou de prévention, elles favorisent le contact et l'expression, l'identification de certaines difficultés. Elles permettent également de renforcer l'estime de soi et d'établir des relations de confiance entre jeunes et professionnels.

- 🤔 **Accompagnements individuels vs. Actions collectives : opposés ou complémentaires ?**
- 🤔 **Les actions de médiation : une modalité d'écoute collective ?**
- 🤔 **Comment faire vivre la pluridisciplinarité dans les actions collectives ?**



## **D. La démarche d'aller-vers, l'enjeu de l'accessibilité aux publics ?**

Le lien avec les jeunes les plus vulnérables implique une dynamique d'aller-vers, que ce soit par le biais de permanences ou d'antennes, d'équipes mobiles, mais aussi grâce aux outils numériques. Les PAEJ sont précurseurs en la matière depuis leur création.

- 🤔 **Comment les PAEJ continuent d'aller à la rencontre des publics les plus vulnérables là où ils se trouvent ?**
- 🤔 **Quelles nécessités d'adaptation de la part des professionnels à des territoires différents (zones blanches, ruralité, QPV, ZRR...) ?**
- 🤔 **Quelles formations et compétences spécifiques pour une présence qualitative en ligne ?**
- 🤔 **La présence en ligne : mission socle, ou complémentaire du PAEJ ?**

## **E. La pluridisciplinarité : nécessité clinique et pratique pour les PAEJ ?**

Présente depuis la création des PAEJ, la notion de pluridisciplinarité est pensée pour répondre à l'ensemble des préoccupations et attentes des jeunes et de leur entourage. Elle s'articule autour d'une colonne vertébrale : l'engagement d'accueil et d'accompagnement.

- 🤔 **La pluridisciplinarité : l'identité des PAEJ ?**
- 🤔 **Quelle valeur ajoutée pour les jeunes, pour les professionnels et pour les partenaires ?**
- 🤔 **Une dynamique du changement à soutenir et à valoriser ?**



## **F. Quelles préoccupations contemporaines pour les jeunes accueillis en PAEJ ?**

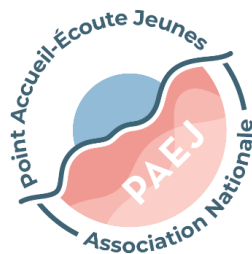
En tant qu'acteur implanté sur un territoire, en contact avec les jeunes et leur entourage, les PAEJ sont aux premières loges pour constater l'émergence de nouvelles préoccupations, de nouveaux besoins, et réfléchir en conséquence à des actions pertinentes.

- 🤔 **Y a-t-il un avant et un après covid ?**
- 🤔 **Des nouveaux phénomènes sont-ils perceptibles sur les territoires ? Lesquels ?**
- 🤔 **Quel impact sur le cadre d'intervention ?**
- 🤔 **Quel impact sur les missions de relais et de réorientation ?**



Des synthèses des ateliers seront mises par écrit et communiquées à l'ensemble des participants à l'issue de la journée.

## Se repérer



Voir le plan page suivante.



**Les personnes ressources et les animateurs des ateliers sont là pour vous orienter !**

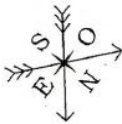
Entrée, café d'accueil et vestiaire :  
devant l'amphi Pierre Laroque (*rdc*)

Sessions en plénière :  
amphi Pierre Laroque

Ateliers :  
dans l'amphi Laroque et les salles suivantes :

- *Rdc* : 0334 R, 0336 R et Salle de presse Fontenoy
- *Niveau -1* : -1051 R, -1061 R et -1320 CR
- *Niveau 4* : 4275 R

Déjeuner :  
au réfectoire (*-1*)



Avenue de Ségur

R-1 : -1051R, -1053R, 0101  
-1054R, -1061R  
R+0 : 0084R, 0090R

R-1 : -1101R, -1103R, -1111R,  
-1114R, -1166R, -1222R

**G**  
Ascenseur & Escalier

**E**  
Escalier seul

Escalator

R+ / R-  
Étage

0101

N° de Bureau

90 pas

Nombres de pas,  
depuis l'accueil

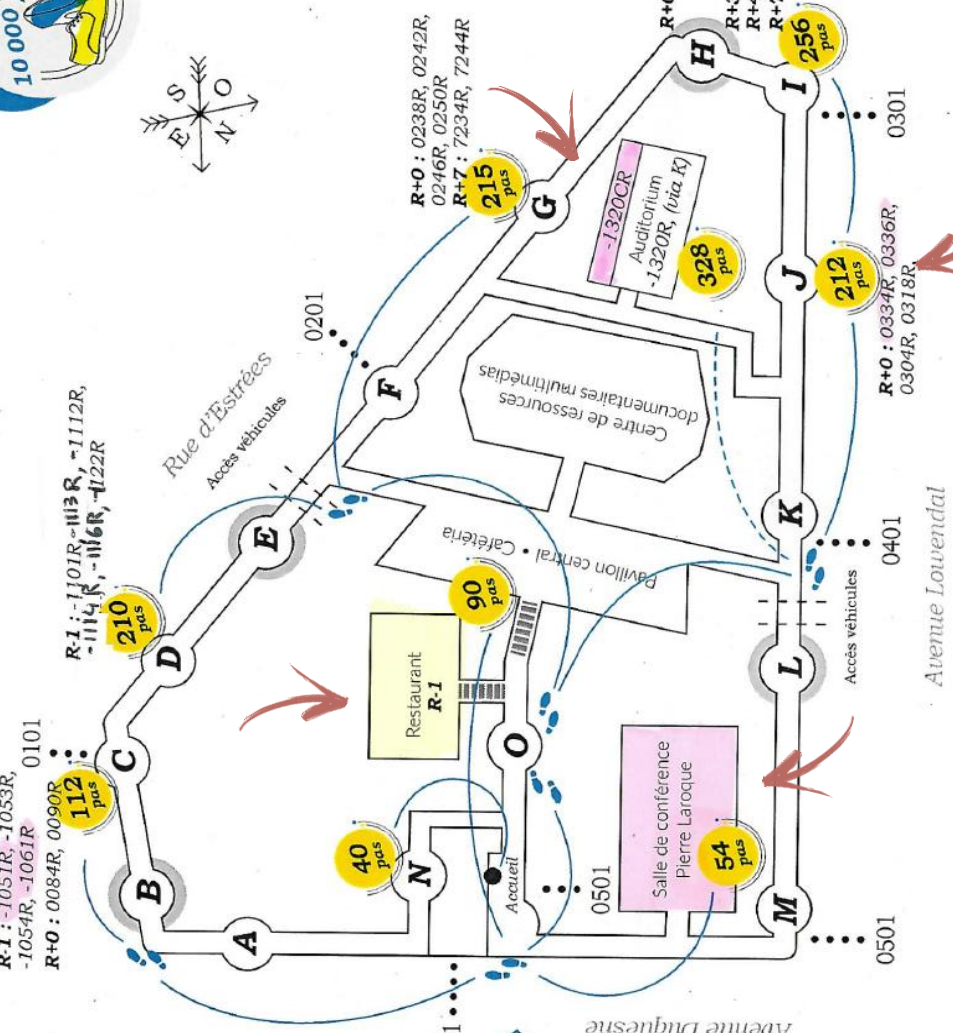
Accès principal  
du ministère  
14 av. Duquesne

Avenue Duquesne



Avenue Louvet

Place de Fontenay



0501

0401

0301

0304R, 0318R

0334R, 0336R

212 pas

256 pas

215 pas

210 pas

112 pas

40 pas

90 pas

54 pas

328 pas

1320CR

0238R, 0242R, 0246R, 0250R

7234R, 7244R

0270R, 0272R, 0274R, 0276R

3275R

4275R

Salle Jean Dausset

Salle de presse

0001

0501

0401

0301

0304R, 0318R

0334R, 0336R

212 pas

256 pas

215 pas

210 pas

112 pas

40 pas

90 pas

54 pas

328 pas

1320CR

0238R, 0242R, 0246R, 0250R

7234R, 7244R

0270R, 0272R, 0274R, 0276R

3275R

4275R

Salle Jean Dausset

Salle de presse

0001

0501

0401

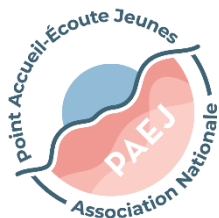
0301

0304R, 0318R

0334R, 0336R

*Merci aux professionnels et aux bénévoles de tous les territoires qui ont pris part à la préparation de cette journée, aux intervenants, animateurs, rapporteurs, et personnes ressources.*

*Cette journée a été rendue possible grâce à la bienveillance et l'implication de :*



*Association loi 1901*

ANPAEJ  
12 Avenue du Général de Gaulle  
94300 Vincennes  
SIRET : 419 486 428 000 32

06 46 39 72 16  
[coordination-nationale@anpaej.fr](mailto:coordination-nationale@anpaej.fr)